**RÈglement**

**2025**



**Ouverture des candidatures : 11 OCTOBRE 2024**

**ClÔture des candidatuRes : 15 JANVIER 2025**

**Présentation**

AEF info est un groupe de presse professionnelle spécialisé sur de nombreux champs socio-économiques depuis 25 ans : éducation, enseignement supérieur, recherche/innovation, emploi, social, ressources humaines, développement durable, RSE, habitat/urbanisme, ville intelligente, sécurité globale. Ses 80 journalistes à Paris et en Région, experts de leur domaine, publient en continu des informations aux 25 000 abonnés du groupe.

Depuis 2010, AEF info organise de nombreux événements en lien avec les problématiques couvertes par ses fils d’information, colloques, congrès, salons professionnels ou grand public, notamment les Salons Postbac, Jeunes d’Avenirs, Nouvelle vie professionnelle et La Journée nationale de la Reconversion, Produrable, Congrès HR, Top RSE, etc.

En 2021, dans la mouvance de PRODURABLE, le grand rendez-vous BtoB des acteurs et des solutions pour une économie durable, qui regroupe plus de 15 000 professionnels du développement durable et de la RSE, le Groupe AEF info a créé le salon TALENTS FOR THE PLANET, spécialisé sur **l’Emploi et les Formations pour une économie durable**, pour accompagner la transition sur le volet des métiers et des compétences. En 2023, le groupe a créé les **Trophées Talents for the Planet** pour mettre en lumière en matière de formation, en partenariat notamment avec l’ADEME, France Université, CGE, CDEFI et CDEFM.

**Article 1 – Contexte du concours**

Avec TALENTS FOR THE PLANET, le groupe AEF info a créé le premier **salon dédié aux besoins de montée en compétences nécessaires à la transition écologique et sociétale et à l’acculturation du grand public.** Cet événement gratuit rassemble des lycéens, des étudiants et jeunes actifs mais aussi des publics en reconversion professionnelle et toute personne qui souhaite mieux comprendre les transformations écologiques en cours ou à venir pour s’y investir.

Toutes les parties prenantes de la transition s’y retrouvent pour informer, recruter, construire ensemble et déployer les solutions :

Les **formations** (écoles, universités et organismes de formation),

Les **entreprises** (grands groupes, startups, branches professionnelles, opcos)

Les **associations, ONG**, etc.

Avec ses partenaires, Groupe AEF info organise les Trophées TALENTS FOR THE PLANET pour identifier et promouvoir les acteurs qui passent à l’échelle en termes de formation et/ou d’acculturation des publics qu’ils gèrent, étudiants, salariés, fonctionnaires, citoyens, etc. L’objectif des Trophées TALENTS FOR THE PLANET est **d’identifier et de distinguer des bonnes pratiques transformantes** qui pourraient être déployées ailleurs. C’est la raison pour laquelle AEF info n’a pas souhaité créer un palmarès en matière de DD-RSE, l’objectif se doit d’être collectif. Il ne s’agit pas de classer les organisations mais au contraire, de mettre les initiatives en lumière, à la portée de tous, de les partager dans un esprit de progrès collectif et surtout de donner envie à d’autres organisations de s’en inspirer.

**Article 2 - Catégories**

Les Trophées TALENTS FOR THE PLANET distinguent les universités, grandes écoles, organismes de formation, associations, entreprises, branches professionnelles, opco, collectivités sur leur passage à l’échelle en matière de formation ou acculturation en matière d’écologie et de RSE. La transition écologique ne réussira que si tous les acteurs sont formés aux enjeux du développement durable, aux données et bénéfices du changement et aux changements des modes de pensée.

Les Trophées TALENTS FOR THE PLANET s’adressent prioritairement à trois groupes d’acteurs :

* **Établissements d’enseignement supérieur / organismes de formation**
* Les meilleures formations transversales déployées dans l’ensemble des disciplines d’un même établissement ou une composante importante
* **Entreprises, collectivités, administration**
* Les meilleurs déploiements d’acculturation et/ou de professionnalisation des collaborateurs
* **« Grand Public »**
* Les meilleurs dispositifs mis en place pour acculturer et/ou professionnaliser le grand public

**Article 3 – Participants**

Peut candidater tout type d’organisation (universités, écoles, OF, collectivités, entreprises, associations, etc.) qui a développé des formations DD-RSE utile, efficace ou à grande échelle afin de permettre à l’ensemble de leurs étudiants/collaborateurs/grand public de se transformer et de transformer son métier ou futur métier sur ce sujet.

Les actions mises en place doivent concerner tout ou une partie très significative des effectifs ou des citoyens. Un des critères principaux d’éligibilité concerne le passage à l’échelle.

**Article 4 – Critères**

* **Pour les établissements d’enseignement supérieur et les organismes de formation/CFA** : des changements majeurs dans les maquettes académiques concernant le maximum de niveaux et de disciplines, avec des modules innovants mais également transformants sur les sujets de la transition écologique et sociétale.
* **Pour toutes les catégories :**
* Le déploiement auprès des publics de connaissances factuelles nécessaires à la compréhension des défis de la transition écologique et sociétale ;
* La mise en place d’actions transverses permettant l’acquisition par tous ou une partie substantielle des publics de connaissances et compétences facilitant l’appropriation des différentes dimensions de la transition écologique, sociale et sociétale ;
* La mise en place d’expériences favorisant la mobilisation des publics pour œuvrer en faveur de la transition écologique ou sociétale dans son activité professionnelle, sa vie personnelle ou sa vie de citoyen.

Être dans le registre de la preuve : quels moyens se sont donnés les établissements d’enseignement supérieur, les collectivités et les acteurs économiques pour initier ces transformations, les réussir et en mesurer leur impact.

**Article 5 – Modalités de participation**

La candidature aux Trophées est **gratuite et ouverte à tous les membres décrits dans l’article 3**. Les candidats doivent soumettre un **dossier de candidature**, dûment rempli, qui décrira l’initiative, avant le **15 janvier 2025**.

* Les candidatures peuvent être déposées dès maintenant et doivent être envoyées par mail à : Anne-Laure ALBERGE, Chef de projet

[trophees@talentsfortheplanet.fr](mailto:trophees@talentsfortheplanet.fr)

06 07 84 86 35

**Article 6 – Jury**

Le Jury sera composé de droit de la directrice générale et d’un journaliste d’AEF info, d’un représentant des différentes conférences de direction de l’enseignement supérieur, DGEFP, mais aussi de l’ADEME, des réseaux d’entreprises, des entreprises, Opcos et les réseaux de collectivités...

Le Jury est souverain. Il se réunit pour délibérer, arrête une liste de finalistes et décide des lauréats. Si un membre du jury a déposé un dossier, il ne participe pas à la délibération le concernant afin de conserver la totale neutralité du jury. Jusqu’à l’annonce officielle des lauréats, les membres du jury sont tenus à la confidentialité.

Si les candidatures sont très nombreuses, le choix se fait en deux temps : une première sélection par les journalistes d’AEF info ; la sélection finale par le jury.

**Article 7 – Les prix**

Six Trophées sont décernés, deux dans chaque catégorie, mention **Acculturation** et **Professionnalisation** :

* « Établissements d’enseignement supérieur/OF/CFA », mention Acculturation et Professionnalisation
* « Entreprises/Collectivités/Administrations », mention Acculturation et Professionnalisation
* « Grand Public », mention Acculturation et Professionnalisation

Parmi ces six lauréats, le jury peut choisir un **Grand Prix**, un **Prix coup de cœur.**

Ces Trophées ont pour but de développer le réseau et la visibilité des organisations lauréates :

* Visibilité dans AEF info et auprès de nos partenaires
* Visibilité sur le site AEFinfo.fr auprès de l’ensemble de ses 22 000 abonnés et de ses communautés professionnelles sur les réseaux sociaux (plus de 100 000)
* Visibilité sur les salons TALENTS FOR THE PLANET et PRODURABLE

**Article 8 – Le dossier de candidature**

Pour participer au concours, le candidat doit déposer le dossier de candidature complet qui comprend :

* La fiche de renseignement complétée
* Une présentation de l’initiative présentée

***Aucun dossier ne sera accepté après la date limite.***

***Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte.***

Les meilleures formations transversales

**Coup de cœur**

**Campus de la Transition**

Pour la création du centre de formation, de recherche et d’expérimentation pour les étudiants, professeurs et personnes en responsabilité